

COMMUNIQUE DE PRESSE

Economie sociale et solidaire

Un troisième contrat sectoriel pour changer d'échelle en Rhône-Alpes

A l'occasion du forum de l'Emploi solidaire, samedi 15 novembre, le troisième contrat sectoriel dédié à l'économie sociale et solidaire sera signé à l'Hôtel de Région.

Prévu pour une durée de 3 ans (2014-2016), ce nouveau contrat sectoriel prévoit d'accompagner le changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes. Elaboré en lien étroit avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ce contrat fixe **3 objectifs stratégiques** :

- ⊙ **promouvoir l'économie sociale et solidaire** auprès des Rhônalpins en développant l'information et la sensibilisation pour qu'ils puissent en devenir acteur (en tant que bénévole, salarié, entrepreneur) ;
- ⊙ **favoriser l'innovation sociale** à l'échelle de l'entreprise (organisation, gestion des ressources humaines, pratiques managériales) comme dans la coopération inter-entreprise et accompagner les projets collectifs innovants ;
- ⊙ **développer l'entrepreneuriat** en structurant une offre globale d'accompagnement et de financement des projets, pour mieux accompagner la création d'activités dans l'économie sociale et solidaire et consolider leur développement au plus près des besoins des territoires.

En 2014, la Région Rhône-Alpes soutient l'économie sociale et solidaire à hauteur de **2,4 M€**, un budget volontaire, en forte augmentation pour soutenir les dynamiques de développement et d'innovation portées par cette autre façon d'entreprendre.

« Quelques mois après le vote de la loi ESS, ce nouveau contrat vient conforter et prolonger les efforts des différents partenaires publics » explique **Cyril KRETZSCHMAR**, Conseiller régional délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire. « Les partenaires sociaux sont impliqués dans l'espace régional de dialogue social, et ce nouveau contrat prévoit une plus forte association des collectivités à la gouvernance du contrat ».

Les cosignataires du Contrat économique sectoriel économie sociale et solidaire 2014-2016, **Cyril KRETZSCHMAR**, Conseiller régional délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire ; **Jean-François CARENCO**, Préfet de région ; **Laure CHAREYRE**, Présidente de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et **Patrick FRANÇOIS**, Directeur interrégional de la Caisse des dépôts et 16 collectivités locales mobilisées sur l'ESS*

vous invitent à sa signature, samedi 15 novembre, à l'Hôtel de Région, à 11h00

* le Conseil général de l'Ardèche, le Pays de l'Ardèche Méridionale, la Communauté de communes du Val de Drôme, Saint Etienne Métropole, Roannais Agglomération, le PNR du Pilat, Grenoble Alpes Métropole, le Conseil général de l'Isère, la Ville de Grenoble, le Pays voironnais, le Pays Sud Grésivaudan, la communauté d'agglomération Porte de l'Isère, le Syndicat mixte Rhone Pluriel, le Grand Lyon, la Ville de Lyon et la Ville de Villeurbanne

Service presse
04 26 73 40 15
04 26 73 43 52

Rémi BERIA – 06 72 81 55 90
Isabelle SALOMON – 06 07 09 34 18